

des gouvernements et non ceux des peuples.

Comme je vous l'ai dit, on suppose qu'il ne sera pas donné suite aux demandes d'interpellations qui doivent être déposées à la reprise de la Chambre, parce que M. Rouher fournira d'abord des explications suffisantes.

Pendant, il ne faut point non plus passer d'un extrême à l'autre : toute cause de conflit n'a pas disparu parce qu'une prise d'armes est ajournée. La question des rapports entre la France et la Prusse agrandie n'est pas encore résolue, et bien des gens redoutent que la guerre n'éclate tout à coup sans que le public ait pu prévoir l'explosion. Vous verrez bien, du reste, que toute incertitude n'a pas disparu, et que l'on croit à l'ajournement d'un règlement de comptes et non à une paix définitive.

Le Constitutionnel dément ce matin le projet attribué à l'Empereur de se rendre en Grèce et en Egypte, afin d'y chercher des documents pour son Histoire de Jules César, dont le 3<sup>e</sup> volume n'est pas terminé. En revanche, on parle d'un voyage de l'Empereur en Allemagne; il est certain, en effet, que, s'il n'y a pas de guerre cette année, l'Empereur ne manquera pas, pendant le cours de l'été, de rendre sa visite au roi Guillaume; probablement même, il ira jusqu'à Saint-Petersbourg. Mais on ne parle pas encore de ces voyages dans le monde officiel.

M. Jules Favre a publié dans la Revue contemporaine un article intitulé : « Le droit de discussion et le compte rendu illicite. » En voici la conclusion : « Si le droit de discussion dans son entier n'existait pas, il faudrait le créer; il est absolument indispensable, et lui seul peut éclairer les débats du Corps législatif de manière à ce que ces débats puissent éclairer le pays lui-même. »

CH. CAHOT.

Paris, 17 avril.

Il est bien entendu que nous sommes entrés dans une nouvelle phase pacifique; et comme on ne sait jamais rester dans le juste, voici qu'on prend à sérieux des projets prétendus de désarmement qui feraient l'objet de négociations entre la Prusse et la France. La force de la Prusse réside tout entière dans la landwehr; or, elle ne peut pas plus désarmer la landwehr que nous ne pouvons désarmer la garde mobile. Tout ce que nous croyons c'est que les relations se sont améliorées depuis quelques jours entre les deux cours; et l'annonce d'un prochain voyage à Paris de M. de Bismark en serait la preuve. On dit qu'il y viendrait pour en terminer diplomatiquement avec l'affaire du Schleswig. Cette version serait peu conforme aux renseignements publiés avec certaine solennité par le Journal des Débats, d'après lesquels la France aurait déclaré se désintéresser du différend entre la Prusse et le Danemark.

Je vous signalerai une dépêche de Madrid affirmant que la tranquillité règne dans tout le royaume. On connaît la valeur de ces affirmations télégraphiques. Elle est d'ailleurs révélée par les explications que donne le Moniteur sur la mise en état de siège de toute la Catalogne. Il est assez difficile d'admettre qu'une province entière est placée sous la loi martiale parce qu'il y a des rixes entre ouvriers à propos de l'observation le lundi de Pâques. Nous avons le droit de supposer que les faits qui ont provoqué l'état de siège sont plus graves.

En Italie, toutes les affaires politiques sont primées par les fêtes et cérémonies qui doivent accompagner le mariage du prince Humbert.

Un certain nombre de députés sont déjà revenus à Paris, et s'occupent de la prochaine reprise de leurs travaux. Il y sera précedé par une grande fête. C'est, en

effet, demain que M. Schneider doit donner le bal ajourné par suite de sa maladie.

On croit que, dans la séance de lundi, M. Rouher aura l'occasion de confirmer les assurances pacifiques du discours de M. Baroche. Reste à savoir ce que fera la commission du budget; si, par exemple, elle s'appuiera sur ces déclarations pour demander des réductions de dépenses. On avait beaucoup remarqué dans ces derniers temps l'attitude belliqueuse du journal la Liberté; on attribuait à M. de Girardin des arrière-pensées. Le voilà converti à la paix; la parole de M. Baroche l'a touché; il dit à son tour qu'une reprise des affaires est nécessaire et naturelle après la manifestation du gouvernement.

Le vote de la loi sur la presse par le Sénat aura lieu encore plus tard qu'on ne pensait. C'est seulement à la fin de la semaine prochaine que M. Devienne doit déposer son rapport. La discussion ne commencerait que dans les premiers jours de mai, et la loi ne pourrait guère être promulguée avant le 15 ou le 20 mai.

M. Estancelin retire décidément sa candidature dans la Seine-Inférieure; le seul candidat de l'opposition contre M. Corneille est M. Dénoyelle.

M. de Lesseps fera demain, à l'Institut du boulevard des Capucines, une conférence sur le canal de Suez et sur l'Asie-Mineure. On pense ici que l'Angleterre s'est embarquée dans une mauvaise affaire; ce sera peut-être son expédition du Mexique.

L'Union des Actionnaires commence la publication d'un intéressant feuilleton, qui convient du reste à sa spécialité : La Finance et les Financiers. C'est l'histoire de l'agiotage depuis le commencement du monde. Dans ce premier feuilleton, qui contient quelques vérités dites d'une façon piquante, il est établi que Caton l'ancien fut le précurseur de M. Haussmann.

Une petite plaisanterie du Figaro : Vous savez que M. P. Limayrac n'est plus rédacteur en chef du Constitutionnel, et qu'il n'est pas encore préfet. Le Figaro prétend que M. de Girardin lui a offert 50,000 fr. par an pour devenir rédacteur de la Liberté, mais que M. P. Limayrac a refusé. On ne sait pas, d'ailleurs, s'il sera nommé préfet ou s'il entrera au Conseil d'Etat.

L'Impératrice est atteinte de la grippe. — On a constaté depuis quelques jours un plus grand nombre d'entrées dans les hôpitaux; le froid qui a sévi après une fausse arrivée de l'été a causé une véritable épidémie de rhumes et de grippe, et tous les Parisiens qui préparaient leur départ pour la campagne ont modifié leurs plans de villégiature.

CH. CAHOT.

Nouvelles des Marchés anglais

BRADFORD. — Le calme qui a régné à Liverpool et à Manchester pendant les derniers jours de la semaine a influé sur notre marché aux laines et il n'a été fait que peu d'affaires. L'amélioration apparente qui s'est produite depuis à Liverpool a eu pour effet plutôt un changement dans le ton du marché qu'une augmentation réelle dans les affaires. Les plus belles sortes de laines sont encore les plus demandées, mais comme elles continuent à être rares, le chiffre d'affaires est limité. Les prix de la semaine passée sont fermement maintenus.

Il y a toujours un bon mouvement dans les laines, mais moins d'affaires cependant que dans ces derniers temps.

Les négociants pour l'exportation se sont bien approvisionnés dernièrement, en tissu; ils ne montrent que peu de disposition pour acheter dans les prix plus élevés; ils opèrent très-faiblement pour le moment. Il y a eu, pour la même cause, moins d'affaires pour l'intérieur.

CHRONIQUE DU JOUR.

Belmontet, Liégeois, pendez-vous ! on a fait des vers à Chebourg et vous n'y étiez pas. C'est l'arrivée du prince impérial qui a inspiré les troubadours normands. Voici ces vers, que publie le Phare de la Manche, et qui ont été présentés au prince impérial, « à son entrée en gare, au nom d'un employé de la compagnie des chemins de fer » :

Salut! Prince, salut! La gare est toute fière, D'être, à vous recevoir, en ce jour, la première; Daignez donc accueillir son bonjour amical. Ce mot se dit souvent, et ce mot est banal; Mais soyez convié, Prince, aujourd'hui

Que nous avons de vous une estime trop haute, Pour que de notre cœur en parte ce bon-

Aussi, vous faisons-nous, à cette heure, la

Mais bien sincèrement, avec notre franchise De peupl, là, sans gêne, et la chose est

Ou doit être pour vous, car on dit : dit-on

Et attendant, soyez heureux ! Que tout pros-

Dans les livres desseins de Votre Auguste

Par vote mère aussi, Prince, soyez heureux...

Je me résume enfin par ces derniers souhaits : Santé ! telle humeur ! bon voyage !

Car votre peuple est là, prêt à vous faire fête. Adieu donc, Prince, adieu !... Ce peuple a sa

Il veut voir ! Il veut voir le Fils de l'Empereur !

Ce genre de poésie à la vapeur nous manquait; il nous a paru curieux d'en donner un échantillon.

L'Etenard donne un bulletin détaillé des occupations du prince impérial pendant la journée du 15 passée à Cherbourg.

Le long article du journal officiel se résume dans ces quelques mots, que nous extrayons textuellement : « La curiosité du prince a continuellement été tenue en éveil... Son Altesse a visité la digue. — Quel tableau !... Les musoirs, particulièrement celui de l'ouest, avaient donné asile aux privilégiés (car il y en a) et aux femmes les plus élégantes (pourquoi n'avoir pas dit aux plus honnêtes, c'eût été aussi convenable)... Le temps était superbe... Le prince s'est extasié... La encore le prince examinait... Cette longue journée a prouvé que le prince a des goûts studieux... Il y eût illumination et feu d'artifice... la digue s'irradia et s'enflamma graduellement... La journée du 15 a été pour Son Altesse une date dont elle gardera le souvenir. »

Heurise journée ! heureuse digue ! heureux, altesse ! Mais malheureux lecteurs ! à pauvre langue française !...

A propos du voyage du prince impérial, un journal donne la définition suivante de l'incognito et du strict incognito. Dans les voyages incognito, l'intérieur et les quais des gares sont fermés, mais les abords les stations ne sont pas interdits à la circulation du public. Une partie des autorités se rend au passage du train et salue le personnage qu'il transporte. Dans le strict incognito, ni autorités, ni curieux, le convoi passe et le secret est quelquefois si bien gardé que les employés de la ligne eux-mêmes ignorent la qualité de ceux qui voyagent.

On a annoncé le départ du docteur Nélaton pour la Suède, où l'illustre chirurgien aurait été appelé par un haut personnage. Vous croyons, dit le Journal de Paris, qu'il y a erreur. M. Nélaton est, en effet, parti de Paris; mais il ne se rendait

pas en Suède. Il allait à Munich, en vue de la rencontre de M. de Budberg et de M. de Meyendorff.

On nous écrit de Paris :

« Mercredi, une rencontre a eu lieu à Montmorency entre M. Vachter, ex-gouverneur de la province de Yucatan, sous l'empereur Maximilien, et M. Léon Mirès, rédacteur du Courrier français et neveu du directeur de la Presse. Le motif de la querelle était un démenti donné par Vachter à M. Mirès, relativement aux affaires du Mexique. L'arme convenue était le pistolet. M. Mirès a tiré le premier et a manqué son adversaire qui n'a pas tiré. Les témoins ont déclaré l'affaire terminée. »

On dément le bruit d'une visite prochaine du roi des Belges à Paris.

La veuve du général Miramon qui fut, comme on sait, fusillé à côté de l'empereur Maximilien, vient de s'établir à Bruxelles. L'archiduchesse Sophie, mère de Maximilien 1<sup>er</sup>, et la reine de Bavière, ont accordé à Mme Miramon une pension annuelle de 4,000 florins et se sont chargés de l'éducation de son fils aîné. En outre, une somme de 15,000 francs lui a été attribuée pour ses frais d'établissement en Europe.

On nous dit que le discours prononcé par M. Baroche à Rambouillet, vient d'être signalé dans une dépêche-circulaire, aux préfets des départements comme étant, dans ses assurances pacifiques, l'expression même de la pensée du Gouvernement.

L'Académie vient de décerner pour la première fois le prix Thiers.

Voici l'historique peu connu de ce prix: M. Thiers à qui l'Académie avait décerné en 1864 le prix biennal de 20,000 fr., créé par l'Empereur en faveur de l'auteur du meilleur ouvrage d'art, d'histoire ou de littérature, se contenta de l'honneur et donna l'argent à l'Académie française, en affectant les revenus de trois années, soit 3,000 fr., au meilleur ouvrage historique paru dans les trois dernières années.

La commission, composée de MM. Guizot, rapporteur, Villmain, de Montlembert, le prince Albert de Broglie et Saint-Marc Girardin, avait à choisir entre Philippe II, les Valois et les Guises, de M. Groze, sous-préfet de Lectoure; le Mexique, par M. de Keratry; Histoire du caractère de l'esprit français, de M. Cénac-Montcault; l'Europe et les Bourbons sous Louis XIV; elle s'est prononcée pour ce dernier ouvrage. On n'a pas encore fixé le jour de la séance solennelle où auront lieu la lecture du rapport de M. Guizot et la proclamation du lauréat.

Les journaux continuent à se montrer implacables pour M. de Guilloutet, le fameux maçon du mur de la vie privée.

Le Figaro dit que c'était M. de Guilloutet qui était l'homme masqué de l'arène athlétique qui a intrigué tout Paris cet hiver.

Un journal raconte un joyeux épisode de la jeunesse du grand Frédéric :

De bonne heure, il révéla, par une foule de traits dans sa conduite, dans ses amusements, son goût pour la satire. Une troupe de singes qu'il aimait beaucoup étaient les complices de ses espiègleries. Chacun de ses animaux avait son titre : l'un était son chancelier; l'autre son chambellan; celui-ci son conseiller intime; celui-là son contrôleur des finances. « Ces messieurs, disait-il, représentent la cour de mon grand-père, Frédéric 1<sup>er</sup>. » Un jour, un de ces malicieux courtisans manqua dans la pièce où le jeune prince avait coutume de s'entretenir avec lui. Frédéric ouvre la porte de l'antichambre et se met à crier : « Monsieur le conseiller, monsieur le conseiller, où êtes-vous donc ? »

Or, juste au même moment se trouvait là un grave personnage, un conseiller; non pas un singe, mais un homme grave, un vrai conseiller du roi de Prusse, qui attendait une audience. Cet homme important se croit appelé, et s'avance vers le fils de son souverain, tout en saluant jusqu'à terre; alors Frédéric de lui répondre par un franc éclat de rire : « Ce n'est pas vous que j'appelle, dit-il à cette figure déconcertée, c'est mon singe; mais entrez toujours, c'est la même chose. »

[Pour la chronique du jour : A. DORVILLE.]

CHRONIQUE LOCALE

L'affaire intentée au Journal de Roubaix, au Progrès du Nord, à l'Echo du Nord et à l'Ordre d'Arras, a été appelée, vendredi, à l'audience du tribunal correctionnel.

Le tribunal a remis à huitaine le prononcé du jugement.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX.

SEANCE DU 17 AVRIL 1868.

Absents : MM. G. Lefebvre (indisposé), Toulemonde-Nollet (empêché), Delaoutte (en voyage), Ferret-Dutoit, Amédée Prouvost.

Présidence de M. C. Descat, maire. M. Pierre Parent est élu secrétaire pour la séance.

Le Conseil adopte à l'unanimité le rapport présenté par M. P. Cailleau au nom des commissions des finances et des travaux publics, demandant :

1<sup>o</sup> La démolition totale de toutes les maisons expropriées sur la place, et celle de la partie de l'ancienne mairie qui était réservée aux services publics ; 2<sup>o</sup> De renoncer à la construction du petit bâtiment projeté front à la rue du Château ; 3<sup>o</sup> De conserver les plantations qui se trouvent actuellement sur le terrain destiné au square ; 4<sup>o</sup> De payer les indemnités aux expropriés dans les délais fixés par la loi, et de vendre au plus tôt, et par lots, les démolitions ;

5<sup>o</sup> De joindre le produit de cette vente à la somme de 40,000 fr. destinée aux travaux de pavage ; 6<sup>o</sup> De ne disposer de cette somme, en tout ou partie, sans y être autorisé par un vote du Conseil ; 7<sup>o</sup> De payer entièrement la place après l'achèvement complet des démolitions, et après avoir pris l'avis du Conseil sur le mode de pavement ;

8<sup>o</sup> La Commission propose au Conseil de voter une somme de 3,000 fr., nécessaire aux travaux d'appropriation des nouveaux services à déplacer, et celle de 70,000 fr. pour les travaux de voirie à exécuter sur la place ;

9<sup>o</sup> Elle désire, en outre, que l'administration soit invitée à étudier, en maintenant le programme d'un concours public sur le plan d'ensemble des édifices à élever sur la place.

Vote d'un crédit de 8,380 fr. à prendre sur les ressources du budget de 1868, pour la transaction avec la compagnie de l'Esperie.

Par la délibération qui précède, les personnes expropriées verront que la démolition des maisons suivra immédiatement le paiement des indemnités.

Les intéressés sont donc prévenus qu'ils doivent prendre leurs mesures en conséquence, afin de s'éviter des désagréments.

Voici la suite de la nomenclature des personnes ayant droit à des indemnités

brables que les flots mouvants d'une mer agitée.

Partout l'immensité, le silence solennel et le repos majestueux de la nature ; nul autre signe de la présence de l'homme que des centaines de sentiers, frayés peut-être depuis des siècles, qui serpentent à travers la bruyère, pénètrent au sein des bois et montent ou descendent entre les flots de la mer de sable.

Dans le village, quelques constructions se distinguent, par leur second étage, des maisons basses des paysans. Ce sont les demeures du bourgmestre, du notaire et du médecin. La maison de ce dernier surtout dépasse les autres en luxe comme en hauteur ; il y a même au-dessus de la porte une espèce de balcon avec une balustrade dorée.

Le docteur Heuvels est un homme qui a trouvé dans la médecine une source de richesses. Ce n'est pas qu'il ait étudié beaucoup dans sa jeunesse ; car il est un de ceux qui, dans les dernières années de Napoléon, ont suivi l'armée en qualité d'aide-chirurgien, et auxquels, après la chute du grand empereur, il fut accordé, sans examen sérieux, d'exercer la médecine.

Comme ses confrères des villages voisins, par jalousie peut-être, s'efforçaient de faire valoir contre lui son peu de savoir, il était devenu un ennemi si acharné de l'étude, que depuis des années, il n'avait pris en main ni un livre, ni aucun ouvrage de médecine.

La connaissance des maladies humaines, paraissait au docteur Heuvels, si simple, qu'il ne pouvait comprendre qu'on eût nourri inutilement tant de papier, et qu'on en barbouillât encore tant chaque jour

sous le prétexte de jeter quelque lumière sur un sujet clair comme le soleil. S'il avait lu un livre dans sa vie, c'était celui du célèbre mais systématique Broussais ; car M. Heuvels voyait dans toute maladie une inflammation ou plutôt une surabondance de force, ce qui était pour lui une raison d'épuiser tellement ses pauvres patients, qu'ils ne sortaient de ses mains, — lorsqu'il avait la chance de guérir, — qu'après avoir subi — et payé — le médecin pendant plusieurs mois.

Il ne voulait même pas reconnaître qu'il avait appris ce moyen de guérison dans un livre ; il ne s'en rapportait qu'à son expérience personnelle, et soutenait que l'expérience est la seule lumière des médecins.

Vis-à-vis de la demeure du docteur Heuvels, de l'autre côté de la rue, était encore une maison bourgeoise, également à deux étages. Elle n'avait rien de somptueux ; mais ses volets peints en vert, sa façade tapissée d'une vigne touffue, ses fenêtres ornées de fleurs et ses rideaux blancs comme la neige lui donnaient une physionomie fraîche et riante.

Vers la fin du mois d'août 1846, une femme d'un âge mûr était assise dans une chambre de cette verte maison. Elle tenait les mains jointes et implorait ardemment le ciel. A ne voir que la ferveur de son attitude, on eût pu la croire entièrement absorbée dans sa muette prière ; mais les regards furtifs qu'elle jetait de temps en temps vers la porte montraient clairement qu'elle était en proie à une inquiétude secrète, car son visage exprimait alors un désir ardent ou une crainte profonde. En se voyant trompée dans son attente, elle secouait la tête avec découra-

gement, et élevait de nouveau vers Dieu son visage suppliant.

Au bout de quelques instants, elle entendit ouvrir et fermer la porte de la cour, et, comme si ce bruit lui permettait de satisfaire son impatience, elle se leva, prête à interroger celui qui entra.

Une jeune fille de dix-sept ans environ, avec des cheveux blonds et des yeux bleus, parut à la porte. Sa douce et patiente figure était pleine de tristesse et d'anxiété. — Eh bien, en bien, Française, demanda la femme, n'vois-tu pas encore le facteur ?

— Rien, mère, répondit la jeune fille, et voilà que les moutons du fermier Nélis font lever la poussière de la route et empêchent de voir dans le lointain s'il vient quelqu'un.

— Ou estrand-père ? — Il est deout sur le banc, derrière la haie, et regardé au loin le chemin.

— Que dit grand-père, Française ? il est tranquille l'esprit ?

— Il va évient sans cesse, en murmurant des paroles d'espoir et de confiance ; mais il est pâle et on dirait qu'il tremble sous l'impression de ses secrètes pensées. Grand-père effraye mon imagination, ma mère.

— Je comptais son émotion, soupira la femme. L'dernière lettre d'Adolphe était bien décourageante ; le pauvre garçon semblait éandre que ses forces ne le trahissent au moment décisif... Ah ! Française, que cette attente est pénible ! Mon cœur bat si violemment, qu'il me semble qu'il va rompre dans ma poitrine oppressée.

Sans répondre à cette plainte, la jeune fille se détournait la main sur ses yeux

et se prit à pleurer en se retirant.

La mère, la saisissant, lui dit d'une voix consolante :

— Chère Française, ne pleure pas, mon enfant ; ton inquiétude met le comble à mon angoisse.

— Oui, mère, murmura la jeune fille, cela est facile à dire. Je n'ai pas cessé de prier et de trembler. Le moment approche où une simple lettre peut nous rendre heureux ou nous enlever l'espoir de notre vie, et maintenant mon courage m'abandonne. Pauvre frère !... Si nous sommes ici presque anéantis par la crainte et le désespoir, que ne doit-il pas avoir souffert là-bas, durant ce terrible examen qui devait décider de tout son avenir et du sort de ceux qui l'aiment.

Et elle ajouta d'un ton désespéré, en versant de nouvelles larmes : Mère, oh ! mère, si cette lettre devait être un nouveau message du malheur !

La femme, effrayée, passa silencieusement son bras autour du cou de sa fille, et l'attira contre sa poitrine comme pour l'empêcher, par cette triste étreinte, de proférer des paroles de mauvais augure.

A ce moment, le grand-père entra dans la chambre. Il jeta un regard de mécontentement sur les deux femmes qui pleuraient, et dit d'un ton sévère :

— Marie, Marie, vous n'agissez pas bien ! Et vous, Française, pourquoi augmentez-vous les angoisses de votre mère ? N'avez-vous pas les meilleures raisons d'attendre avec confiance le résultat de l'examen d'Adolphe ? Jusqu'à présent, n'a-t-il pas triomphé de toutes ses épreuves ? Nous savons que, pour se préparer à ce dernier assaut, il a tendu toutes ses forces. C'est une erreur de croire que,

cette fois, la victoire pourrait lui échapper. Soyons moins cruels envers nous-mêmes... Oh ! ce doute est pire que la certitude du malheur !

Le ton de la voix du vieillard n'était pas aussi encourageant que ses paroles. Evidemment il n'était pas moins inquiet que les autres ; mais, il ajouta en pressant les mains de la femme, qui s'était approchée de lui, et comme s'il voulait expliquer ce désaccord entre ses paroles et le ton de sa voix :

— En tous cas, un invincible sentiment d'anxiété m'agite également, Marie. C'est notre amour pour le pauvre Adolphe qui nous fait trembler, sans que nous comprenions la cause de notre crainte. Nous avons tort, croyez-moi. Mais il est bien pénible de savoir que, depuis hier, la sentence qui doit décider de notre avenir est prononcée, et de rester si longtemps dans ce doute mortel !... Mais ayez encore un peu de patience, Marie, le facteur va venir bientôt. Ces paroles n'avaient pas consolé la femme, car elle demeurait devant le vieillard, silencieuse, les yeux baissés, et secouant la tête. Le vieillard ajouta comme s'il se parlait à lui-même :

— Personne de nous ne peut s'accuser d'avoir manqué à ses devoirs, ni nous ni Adolphe ; chacun a fait ce qu'il a pu. Si le sort nous frappe du coup le plus cruel, nous déplorerons d'avoir voulu plus que ne le permettait la prudence. Attendons avec confiance ; s'il ne réussit pas dans ce dernier effort, notre condition dans le monde sera plus humble ; nous aurons sans doute une vie difficile, mais la conviction de n'avoir failli à la prudence que par amour pour notre fils unique allégera notre souffrance.

La suite au prochain numéro